



Bulletin trimestriel des Instituteurs, Professeurs des écoles
et P.E.G.C. des Hauts de Seine

3 bis rue Waldeck Rochet 92000 Nanterre
☎ 01 47 24 16 40 - 📠 01 47 25 52 49
e-mail snu92@snuipp.fr
<http://92.snuipp.fr>
C.C.P. Paris 19.929.50F
Supplément aux écoles n° 1 17/18
à "SNU 92" n° 226

Nanterre, le vendredi 8 septembre 2017

Faire front



La politique qui est en train de se mettre en place suit une logique implacable : réduire les droits des salariés pour donner plus de pouvoirs aux grandes entreprises, considérer la fonction publique et ses agents comme un poids et non une richesse pour le pays, traiter le problème de la difficulté scolaire à grands coups d'annonces médiatiques avec un mépris affiché pour les professionnels... La liste n'est pas exhaustive...

Les raisons de réagir sont nombreuses. La manifestation du 12 septembre contre la loi travail à laquelle la FSU appelle à participer, la mobilisation pour la fonction publique prévue au mois d'octobre, doivent être des premières étapes pour montrer aux pouvoirs publics que les salariés se battent pour leurs droits, pour travailler dans la dignité et le respect. Les déclinaisons pour l'école de cette politique sont très inquiétantes et le CTSD carte scolaire en aura été un exemple de plus, notamment avec la réduction annoncée des contrats aidés.

Nous appelons la profession à se réunir massivement lors des réunions d'information syndicale qui seront organisées partout sur le département et à faire front contre une politique qui cherche à diviser.

Elisa RADUCANU et Charlotte BOEUF

REUNION D'INFORMATION SYNDICALE AVS/EVS

Le SNUipp-FSU organise une RIS à destination des EVC et AVS du département le

**mardi 19 septembre
de 13h30 à 16h30**

**à la section départementale
(3bis, rue Waldeck Rochet à
Nanterre REN Nanterre Ville).**

Vous trouverez ci-joint l'invitation à donner aux EVS et AVS de votre école.

REFORME DU CODE DU TRAVAIL MANIFESTATION

**LE MARDI 12 SEPTEMBRE A 14H
PLACE DE LA BASTILLE**

Tract FSU Ile de France joint

SOMMAIRE

- Edito
- CTSD du 07/09 p.2-3
- APC p.4

Faire circuler



INSCRIVEZ-VOUS



Le CTSD d'ajustement de carte scolaire a eu lieu ce jeudi 7 septembre.

Après un échange avec la directrice académique à partir de la déclaration préalable, notamment sur la question des évaluations en début de CP, la délégation du SNUipp-FSU92 a dénoncé le nombre de fermetures prononcées, au mois de

septembre, alors que la rentrée a déjà eu lieu, et est intervenue sur toutes les situations d'écoles pour faire évoluer le projet initial.

Ensemble des mesures prononcées, par commune :

Antony : Jean Moulin maternelle : -1; La Fontaine élémentaire : +1

Asnières : Elisabeth Badinter maternelle : +1

Bois-Colombes : Françoise Dolto maternelle : -1

Boulogne : Ecole du numérique maternelle : +1; Forum maternelle : -1; Ancienne Mairie élémentaire : -1; Ecole du numérique élémentaire : -1

Clichy : Gustave Eiffel maternelle : +1; Gustave

Eiffel élémentaire : +1; Louis Aragon : -1

Gennevilliers : Caillebotte élémentaire : +1; Paul Langevin A : +1 (objectif 100% réussite CP); Paul Langevin B : +1 (Objectif 100% réussite CP)

Issy les Moulineaux : Les Varennes maternelle : +1; Anatole France maternelle : -1; Voltaire élémentaire : +1; Paul Bert élémentaire : +1; Louise Michel : -1

Nanterre : Eugénie Cotton maternelle : +1; Romain Rolland maternelle : +1

Rueil Malmaison : Georges Sand maternelle : +1

Sceaux : Les Blagis maternelle : +1; Petit Chambord élémentaire : +1

Vanves : Jacques Cabourg maternelle : +1

QUESTION DIVERSE :

Quelles sont les conséquences sur notre département des suppressions annoncées par le gouvernement des contrats aidés ?

Les AVS : les contrats aidés d'AVS alloués à l'accompagnement du handicap ne vont pas être supprimés. Lorsque des élèves ayant besoin d'une AVS à ce jour n'en bénéficient pas effectivement, ce n'est pas la conséquence des suppressions d'emplois mais un problème de recrutement ou d'organisation. 97 contrats aidés d'EVS vont être transformés en contrats AESH (contrats de droit public). Les mesures gouvernementales sont donc sans conséquence sur l'accompa-

gnement des élèves en situation de handicap.

Les EVS (aide à la direction) : actuellement, il y a 441 d'EVS en contrat aidé sur le département. 1/3 vont être supprimés d'ici la fin de l'année 2018. Les personnels en fin de contrat ne seront pas renouvelés.

Positionnement du SNUipp-FSU : ces emplois sont précaires et ne permettent pas de lutter efficacement contre le chômage de masse. Néanmoins, ces postes ont mis en évidence le très grand besoin des écoles de bénéficier d'aide à la direction pour pouvoir fonctionner correctement. Nous demandons la création de vrais emplois pérennes, avec des personnels formés et titularisés pour assurer ces missions.

Déclaration du SNUipp-FSU92 :

Madame la Directrice Académique,

Cette année encore, malgré une dotation en postes positives, les conditions de rentrée peinent à s'améliorer pour les élèves et nos collègues. Certaines écoles ont des effectifs très chargés. D'autres écoles vont devoir fermer une classe au mois de septembre, alors que la rentrée est faite, ce qui est toujours très déstabilisant pour les élèves, les familles et les équipes.

D'autre part, nous tenions à vous faire part de notre grande inquiétude quant aux annonces gouvernementales et aux mesures prises dans la précipitation et à leurs conséquences sur les écoles du département :

Un gros enjeu est mis sur la classe de CP, comme si tout se jouait uniquement cette année-là : les évaluations à l'entrée en CP vont à l'encontre de la philosophie des programmes, notamment de maternelle. Elles mettent une pression sur les familles et sur les élèves dès l'entrée à l'école élémentaire. Elles ont été faites sans aucune concertation avec la profession, dans la précipitation, à coups de grandes annonces médiatiques. De nouveau, la lutte contre l'échec scolaire est vue à travers le prisme du mérite et de la réussite individuelle, en mettant à mal la professionnalité des enseignants, qui sont tout à fait capables de mettre en place des évaluations diagnostiques qui leur permettront de connaître leurs élèves et de procéder à la remédiation nécessaire. Ce dont nous avons besoin pour nos élèves, ce n'est pas de nouvelles évaluations qui pourront servir de statisti-

ques pour classer les écoles, mais de moyens supplémentaires, de formation et de temps. La mise en place des CP à 12 dans les écoles en REP + se fait à moyens constants, au détriment des postes de « Plus de maîtres que de classes » et des créations de postes pour d'autres niveaux de classes ou pour les RASED, dont les écoles ont cruellement besoin pour résoudre la difficulté scolaire. Les annonces gouvernementales laissent croire qu'il suffit de mettre en place des évaluations à l'entrée en CP, puis de faire des CP à 12 en REP+ pour que la difficulté scolaire soit « éradiquée », comme le dit notre ministre. Or, nous, pédagogues, savons bien que ces considérations sont un non-sens : quid de la maternelle où se mettent en place les premiers rapports avec l'école, la construction du langage, le devenir élève...? Quid de la politique des cycles, qui prend en compte les différences entre les élèves et leur donne du temps pour apprendre ?

Pour le SNUipp-FSU, ces mesures sont démagogiques et dangereuses puisqu'elles culpabilisent l'élève rendu responsable de son échec. Les élèves ont besoin d'un climat scolaire bienveillant et d'une école ouverte, qui leur laisse le temps d'apprendre au sein d'un collectif fort prenant en compte leur individualité. Nous appelons les enseignants à ne pas faire passer ni remonter ces évaluations si ils ne les jugent pas utiles pour leur pratique pédagogique et à faire remonter leurs besoins aux IEN.

Dans le même temps, les emplois aidés vont être supprimés ou

non renouvelés. Comment les écoles peuvent-elles fonctionner correctement si les directeurs ne bénéficient plus de l'aide administrative dont ils ont besoin ? Comment peut-on accueillir les enfants à besoins particuliers et appliquer la loi 2005 dans de bonnes conditions si les emplois des AVS sont menacés ? L'état doit créer de vrais emplois pérennes, occupés par des personnels formés et titularisés, au lieu de créer de la précarité et de supprimer les emplois sous prétexte d'économies.

Le projet pour l'école du président de la république et du ministre de l'éducation nationale est le reflet de la philosophie politique

générale : faire des économies sur le dos des plus défavorisés, réduire les droits des salariés avec la loi travail, décrédibiliser et diviser les représentants syndicaux. Dans la fonction publique, le gel du point d'indice et le retour du jour de carence sont de nouvelles attaques. Comment se fait-il que les pouvoirs publics ne considèrent plus la fonction publique que comme un poids et non comme une richesse pour notre pays ? La FSU appelle à participer à la manifestation du 12 septembre contre la loi travail et appellera les fonctionnaires à se mobiliser massivement contre les politiques d'austérité qui se mettent en place.

STAGE SYNDICAL : LES FINALITÉS DE L'ÉCOLE MARDI 14 NOVEMBRE AVEC NICO HIRTT

Le SNUipp-FSU92 organise un stage d'une journée avec un intervenant spécialiste des questions de l'école. Quel est le but de l'école ? Ses objectifs ? Ses finalités ? Inscrivez-vous dès la rentrée pour venir échanger et réfléchir autour de ces questions passionnantes.

Les débats sur l'enseignement tendent trop souvent à laisser dans l'ombre la question essentielle : à quoi sert l'école ? Un peu comme s'il existait, sur ce sujet, un consensus général. Or rien n'est moins vrai. Nous vivons dans une société divisée en classes sociales et autres groupes qui ont leurs intérêts propres et formulent des attentes diverses, changeantes et parfois contradictoires envers l'institution scolaire.

A quoi sert l'école ?

Nico Hirtt, professeur agrégé de sciences physiques, enseignant de physique et mathématiques en Belgique, membre fondateur et chargé d'étude à l'Aped (Appel pour une école démocratique), auteur de nombreux articles et ouvrages sur l'école, interviendra lors de cette journée de stage pour nous apporter ses éclairages.

La matinée sera consacrée à l'intervention de notre invité, l'après-midi nous permettra de discuter autour du thème et de le relier à notre réflexion professionnelle et syndicale.

Mardi 14 novembre de 9h à 16h30

Salle Parc Nord, allée le Corbusier, à Nanterre (RER Nanterre Préfecture)

Pour participer, il faut contacter la section départementale, puis faire la demande d'autorisation d'absence à l'IEN au maximum un mois avant la date, soit le 14 octobre dernier délai. Si l'IEN n'a pas répondu 15 jours avant le stage, cela vaut pour accord.



REPRENONS LA MAIN SUR NOTRE MÉTIER...

...CHANGEONS L'ÉCOLE !



**APC, TEMPS DE TRAVAIL :
DANS L'ACTION À LA RENTRÉE !**



Utiliser différemment le temps des APC est un premier pas vers la reconnaissance de notre temps réel de travail. Ensemble revendiquons ce droit ! Le SNUipp-FSU publie un 4 pages pour faire le point sur ce dossier et tracer des perspectives d'action pour cette rentrée.

Le syndicat a remis au cœur des débats le temps de travail des enseignants en lançant, à la rentrée 2016, sa consigne de réappropriation des heures d'APC. Une action qui a permis aux équipes de se réapproprier ces heures pour les utiliser de ma-

nière pertinente et adaptée à leurs besoins. Une réappropriation qui ne suffit toujours pas à compenser la totalité du temps effectif consacré par les enseignants à leur travail. Il est urgent que le ministère entende la profession sur ce sujet.

Le syndicat publie un 4 pages pour faire le point sur ce dossier et tracer des perspectives d'action pour cette rentrée.

Poursuivre les discussions avec le ministre

Le SNUipp-FSU sera reçu le 26 septembre rue de Grenelle pour engager les discussions sur le temps de travail des enseignants avec le nouveau ministre.

**20-21-22
OCTOBRE 2017**

PORT LEUCATE

17^e



**UNIVERSITÉ
d'automne
du SNUipp-FSU**